E 2001 (D) 2/72

Le Chargé d'Affaires de Suisse à Téhéran, A. Däniker, au Département politique

L Téhéran, 27 juillet 1942

Ainsi que je vous l'avais signalé en son temps un de nos compatriotes, Monsieur Ernest PERRON, de Genève, né en 1908, est depuis de longues années atta-



ché à la personne du Souverain actuel de l'Iran. Bien que les intrigues n'aient pas manqué autour de sa personne et que tant des Iraniens que des étrangers aient cherché à l'éloigner, même les événements de l'automne dernier n'ont pas ébranlé sa situation. Au contraire elle paraît être plus forte et plus importante qu'auparavant; M. Perron occupe aujourd'hui les fonctions d'un Secrétaire privé de Sa Majesté.

Le Chah actuel met la plus grande confiance en sa personne; ainsi il a été chargé de plusieurs missions importantes. Il a servi, à plusieurs reprises, d'intermédiaire entre le Chah et les Autorités britanniques; il paraît en effet que les Alliés n'observent pas d'un trop mauvais œil sa présence et son activité dans l'entourage du Roi. Il me faut d'ailleurs signaler que souvent – à mon avis même trop souvent – il s'est donné beaucoup de peine pour être utile à des compatriotes et à d'autres étrangers qui invoquaient une intervention auprès du Souverain.

Il y a trois mois lorsque la Reine séjournait au Caire, M. Perron fut choisi par le Chah pour faire le courrier entre Leurs Majestés. Un mois plus tard il fut de nouveau envoyé chargé d'un message personnel de S.M. le Chah au Roi Faroukh d'Egypte.

Il y a quatre semaines M. Perron est parti pour l'Afrique du Sud pour porter un message personnel du Chah à son père et ses frères qui ont pris domicile à Johannesbourg. En effet, il paraît que certains différends existaient entre le Souverain d'un côté et l'Ex-Chah et les Princes Impériaux qui ont suivi leur Père à l'exil de l'autre; ceux-ci auraient tenu le Roi actuel responsable des conditions trop dures de l'exil, et le Chah s'empressa à dissiper ces malentendus et à leur envoyer des cadeaux.

Nonobstant les événements militaires en Afrique du Nord, le voyage de notre compatriote à Johannesbourg et retour s'est accompli dans la brève période prévue de 26 jours et d'après son exposé cette mission aurait pleinement atteint son but. Il est à noter que les Autorités britanniques en Iran, en Egypte et de toutes les parties de l'Empire britannique qu'il a traversées, lui ont accordé les plus grandes facilités qui doivent même être qualifiées – sous les circonstances actuelles – des privilèges pour accomplir ce voyage.

Le voyage de M. Perron aurait été ignoré par le grand public si, à son retour, le journal «Mardoum» n'avait pas interpellé le Gouvernement sur la signification des missions successives qui avaient été confiées par la Cour Impériale à ce jeune étranger.

Je dois enfin attirer Votre attention sur ce que Sa Majesté le Chah aurait décidé de faire appel à un précepteur suisse pour l'éducation de ses six frères qui passent leur temps en pleine inactivité; il aurait choisi à cet effet notre compatriote Monsieur Alfred Bauverd, professeur à l'Institut «la Rosaie» à Rolle, et chargé M. Perron de prendre contact avec ce dernier et la Direction de l'Institut. La Légation de Grande-Bretagne a également été informée de ce projet et comme le Ministre de Grande-Bretagne, Sir Reader Bullard, me l'a confirmé les Autorités britanniques n'auraient aucune objection contre la réalisation de

^{1.} Note en marge: «Le Rosay!» C'est l'institution située dans le Canton de Vaud qu'a fréquentée Mohammed Reza Chah, alors Prince héritier.

707

ce projet si les renseignements sur la personne de M. Bauverd qui ont déjà été demandés par l'entremise du Foreign Office à Londres, seront favorables ². J'estime que du point de vue suisse nous avons tout intérêt que cette initiative du Chah – qui est une nouvelle preuve de ses sympathies à l'égard de notre pays – se réalise et soit – s'il le faut – appuyée par nos Autorités à condition que le candidat se montre apte à l'accomplissement de cette mission dure et délicate. Il me semble dans tous les cas indiqué que je Vous informe, à toutes fins utiles, des démarches qui sont actuellement en cours pour s'assurer les services de ce jeune compatriote, membre de notre Corps enseignant.

^{2.} Note en marge de P. Bonna: «Pourrait-on discrètement s'informer?» Note de C. Stucki à l'intention de Wagnière: On pourrait sonder M. Jaquillard. 18.8.41.